



PARIS
EUROPLACE
BREXIT

*La Place de Paris
en pole position en Europe
pour attirer les entreprises*

Petit-déjeuner de presse | 29 novembre 2016

Brexit : Une démarche de réflexion stratégique menée par Paris EUROPLACE avec 7 groupes de travail



BFI	▪ Séverin Cabannes , DG Adjoint de la Société Générale et Président du « Collège BFI »
Gestion d'Actifs	▪ Philippe Marchessaux , ex-Directeur Général de BNP Paribas Asset Management, Président du « Collège Investisseurs »
Infrastructures de marché	▪ Denis Beau , Directeur Général de la Banque de France
Capital Investissement	▪ Christophe Bavière , Directeur Général d'ID Invest
Directions financières des Grandes Entreprises	▪ Bruno Lafont , Président du « Collège Entreprises » et co-Président du Conseil d'Administration de Lafarge-Holcim
Fintech	▪ Stanislas de Bentzmann , Directeur Général de Devoteam
Cellule écosystème	▪ Arnaud de Bresson , Délégué général de Paris EUROPLACE

I La Place de Paris en pole position en Europe pour attirer les entreprises

- I.1 Indice des Places financières européennes : Paris, n° 1 de l'Union européenne
- I.2 Une Place leader en termes de présence de grandes entreprises internationales clientes
- I.3 Des cartes maîtresses en matière d'attractivité

II L'attractivité de la Place de Paris dans les différentes filières

- II.1 Gestion d'actifs
- II.2 BFI
- II.3 Capital investissement
- II.4 Fintech
- II.5 Infrastructures de marché

III Un écosystème très attractif

- III.1 Le poids de la fiscalité française est aujourd'hui similaire à celui de ses concurrents européens
- III.2 Le droit du travail français est plus favorable que perçu
- III.3 Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE
- III.4 Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE

I. La Place de Paris en pole position en Europe pour attirer les entreprises (1/3)

Indice des Places financières européennes (hors Royaume-Uni) : Paris, n°1 de l'Union européenne

	Paris	Francfort	Amsterdam	Madrid	Bruxelles	Luxembourg	Dublin
Classement	1	2	3	4	5	6	7
Indice	1,00	0,72	0,27	0,22	0,18	0,15	0,13
1. Marchés actions	1,00	0,69	0,23	0,28	0,12	0,20	0,05
Capitalisation Boursière (USD, dec 2015)	1,00	0,66	0,25	0,30	0,13	0,02	0,05
Nombre de Sociétés Cotées (dec 2015)	1,00	0,72	0,25	0,43	0,13	0,22	0,06
Part des Entreprises Étrangères Cotées (déc 2015)	1,00	0,70	0,20	0,10	0,10	0,35	0,03
2. Marchés Obligataires	1,00	0,71	0,44	0,45	0,49	0,22	0,23
Émissions d'institutions Financières (USD, encours 1T2016)	0,95	0,92	1,00	0,49	0,12	0,53	0,45
Entreprises non financières (USD, encours 1t2016)	1,00	0,27	0,14	0,05	b	0,05	0,02
Émissions Publiques (USD, encours 1t2016)	1,00	0,89	0,19	0,51	0,21	0,07	0,21
3. Marchés des Matières premières	1,00	0,20	0,18	0,00	1,00	0,00	0,00
4. Marchés Dérivés OTC	1,00	0,43	0,32	0,11	0,00	0,10	0,00
Marchés des Changes, transactions (USD, 2016)	1,00	0,64	0,47	0,18	0,00	0,20	0,00
Marchés des taux, transactions (USD, 2016)	1,00	0,22	0,16	0,04	0,00	0,00	0,00
5. Marchés Dérivés Réglementés	0,13	1,00	0,13	0,06	0,13	0,00	0,00
Contrats sur actions (nombre de contrats, USD, 2015)	0,19	1,00	0,19	0,10	0,19	0,00	0,00
Contrats sur Indices (nombre de contrats, USD, 2015)	0,07	1,00	0,07	0,02	0,07	0,00	0,00
6. Activités Bancaires	1,00	0,61	0,16	0,33	0,07	0,03	0,04
7. Primes d'Assurance-vie (EUR, 2014)	1,00	0,94	0,35	0,27	0,25	0,13	0,20
8. Capital-Investissement	1,00	0,69	0,19	0,09	0,04	0,02	0,01
9. Gestion d'actifs (actifs gérés, EUR, 2015)	1,00	0,50	0,13	0,08	0,06	0,03	0,02
10. Emplois dans la Finance	1,00	0,42	0,19	0,14	0,08	0,17	0,08
11. Importance de l'économie nationale	0,72	1,00	0,22	0,35	0,13	0,02	0,08
12. Formation/ Recherche	1,00	0,67	0,17	0,38	0,02	0,00	0,12

Cet indice compare les places financières de l'Union européenne sur la base d'une série d'indicateurs objectifs de compétitivité, d'attractivité et de performance d'une place financière.

Il réalise des comparaisons relatives, en calculant des sous indices de chacune des places financières par rapport à la Place la plus performante dans un domaine d'activité financière donné (Indice 1 indique qu'il s'agit de la Place la plus performante dans un domaine donné).

Plus une Place financière dispose d'un indice élevé plus la couleur de celui-ci est foncée. Le Vert foncé étant la couleur la plus « forte ».

I. La Place de Paris en pole position en Europe pour attirer les entreprises (2/3)

Une Place leader en termes de présence de grandes entreprises internationales clientes

31 entreprises françaises leaders mondiaux dans leur secteur d'activité

SECTEUR	ENTREPRISES
Défense et aérospatial	Airbus
Banques	BNP Paribas / Crédit Agricole Société Générale / Groupe BPCE
Vins et spiritueux	Pernod Ricard
Chimie	Air Liquide
Constructions et Matériels	Vinci Saint Gobain
Energie	EDF / ENGIE
Electronique et équipements électriques	Schneider Electric
Télécommunications	Orange, Bouygues
Grande Distribution	Carrefour / Finatis / Groupe Auchan
Agroalimentaire	Danone
Eau et Environnement	Suez / Veolia
Biens de consommation	PPR
Poste et télécommunications	La Poste
Media	Vivendi
Automobile	Renault, Peugeot
Assurance	Axa, CNP Assurances
Pétrochimie	Total LVMH
Biens de consommation	L'Oréal
	Christian Dior
	Hermes International
Pharmaceutique	Sanofi
Immobilier	Unibail-Rodamco

Ces entreprises sont des participants actifs
des marchés



Source: Paris EUROPLACE, 2016

Source: Fortune Global 500, 2015

I. La Place de Paris en pole position en Europe pour attirer les entreprises (3/3)



Dans le contexte du Brexit, Paris est la première Place financière de l'Union Européenne, avec des cartes maîtresses en matière d'attractivité :

- Un centre financier complet et innovant, appuyé sur la 5^{ème} économie du monde ;
- Le 2^{ème} pôle de gestion d'actifs au monde, le double de celui de l'Allemagne ;
- 5 banques françaises dans le top 10 de l'Union européenne et qui disposent aujourd'hui de capacités renforcées ;
- Première Place d'Europe pour la présence de grandes entreprises internationales clientes et qui plus est très actives sur les marchés ;
- Le premier marché obligataire d'Europe, avec 35% de part de marché, devant Londres ;
- Une accélération du développement des fintech, Paris est juste derrière Londres, devant Berlin ;
- La présence d'Euronext, bourse pan-européenne, leader sur les marchés actions en Europe continentale ;
- Une régulation reconnue au plan international, avec une très haute qualité du dialogue régulateurs-professionnels ;
- Une supervision de qualité, reconnue au plan international, qui s'est mise en marche pour répondre aux demandes des acteurs ;
- Située au centre de l'Europe, Paris est à 2h de Londres, 3h de Berlin, 1h30 de Bruxelles.

II. L'attractivité de la Place de Paris dans les différentes filières

1 Gestion d'actifs

2 BFI

3 Fintech

4 Capital investissement

5 Infrastructures de marché

Groupe de Travail présidé par Philippe MARCHESSAUX, ex-Directeur Général de BNPP Asset Management, Président du « Collège Investisseurs »

Objectif stratégique : Paris entend consolider sa position de première Place de gestion d'actifs dans l'Union européenne en termes d'actifs gérés. La gestion est une filière prioritaire en termes d'attractivité d'activités.

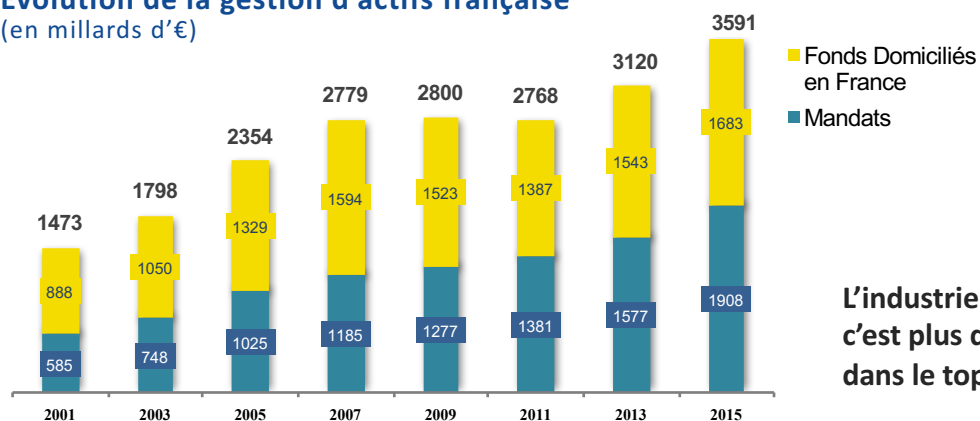
L'offre de la Place de Paris :

- La France est **leader de l'industrie de la gestion d'actifs en Europe continentale**, avec 3.600 mds euros d'encours gérés, le double de l'Allemagne (1.800 mds euros) et très supérieur à l'Italie (900 mds euros) - soit 32% du total des encours de l'UE (hors Royaume Uni).
- Paris dispose d'un **écosystème de gestion d'actifs inégalé** en Europe :
 - Une **base de clients large**, avec des clients institutionnels français représentant 26% des encours institutionnels dans l'UE (hors Royaume-Uni), contre 23% pour les clients institutionnels allemands et 15% pour les clients institutionnels néerlandais ;
 - **Un stock de talents vaste et diversifié** avec environ 4.400 gérants en France contre environ 2.500 en Allemagne (estimations) ;
 - Des **prestataires leaders** et des **infrastructures de pointe** :
 - Euronext Paris créera une **plateforme de listage des fonds** en 2017 ;
 - 3 **dépositaires** français sont dans le top 5 européen et dans le top 20 mondial ;
 - Le modèle de **dépositaire central** d'Euroclear France permet un **coût moins élevé** que Clearstream et peut maintenant accueillir une **clientèle tout aussi large** ;
 - Paris bénéficie d'un **environnement réglementaire de qualité** avec une **réactivité du régulateur** sans équivalent en Europe (moins de 17 jours ouvrés pour autoriser un fonds contre 2 à 4 mois au Luxembourg) ;
 - **Une industrie de la gestion d'actifs diversifiée** avec plus de 600 sociétés de gestion de toutes tailles, incluant des boutiques et des leaders mondiaux.
- Paris bénéficie d'une **expertise forte et solide dans les différents segments** :
 - **gestion de taux** : 1,6 billion d'euros gérés contre seulement 0,8 billion d'euros en Allemagne ;
 - **gestion quantitative** : grâce à des formations de gérants d'actifs reconnues au plan international (grandes écoles) ;
 - **gestion actions** : 0,6 billion d'euros d'actifs gérés contre 0,4 billion d'euros en Allemagne ;
 - **Investissement responsable** : l'investissement responsable représente plus de 20% des encours de la gestion française.

II.1 Deuxième pôle de gestion d'actifs d'Europe

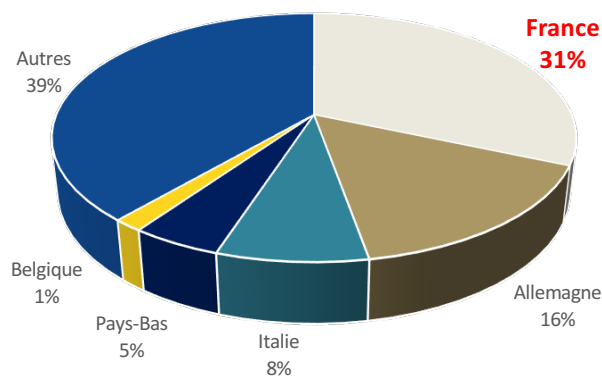
@europlace

Evolution de la gestion d'actifs française (en milliards d'€)



L'industrie française de la gestion d'actifs, c'est plus de 600 sociétés de gestion, dont 4 dans le top 20 mondial.

La gestion d'actifs française en Europe continentale 15.000 milliards d'€ d'actifs sous gestion en Europe continentale



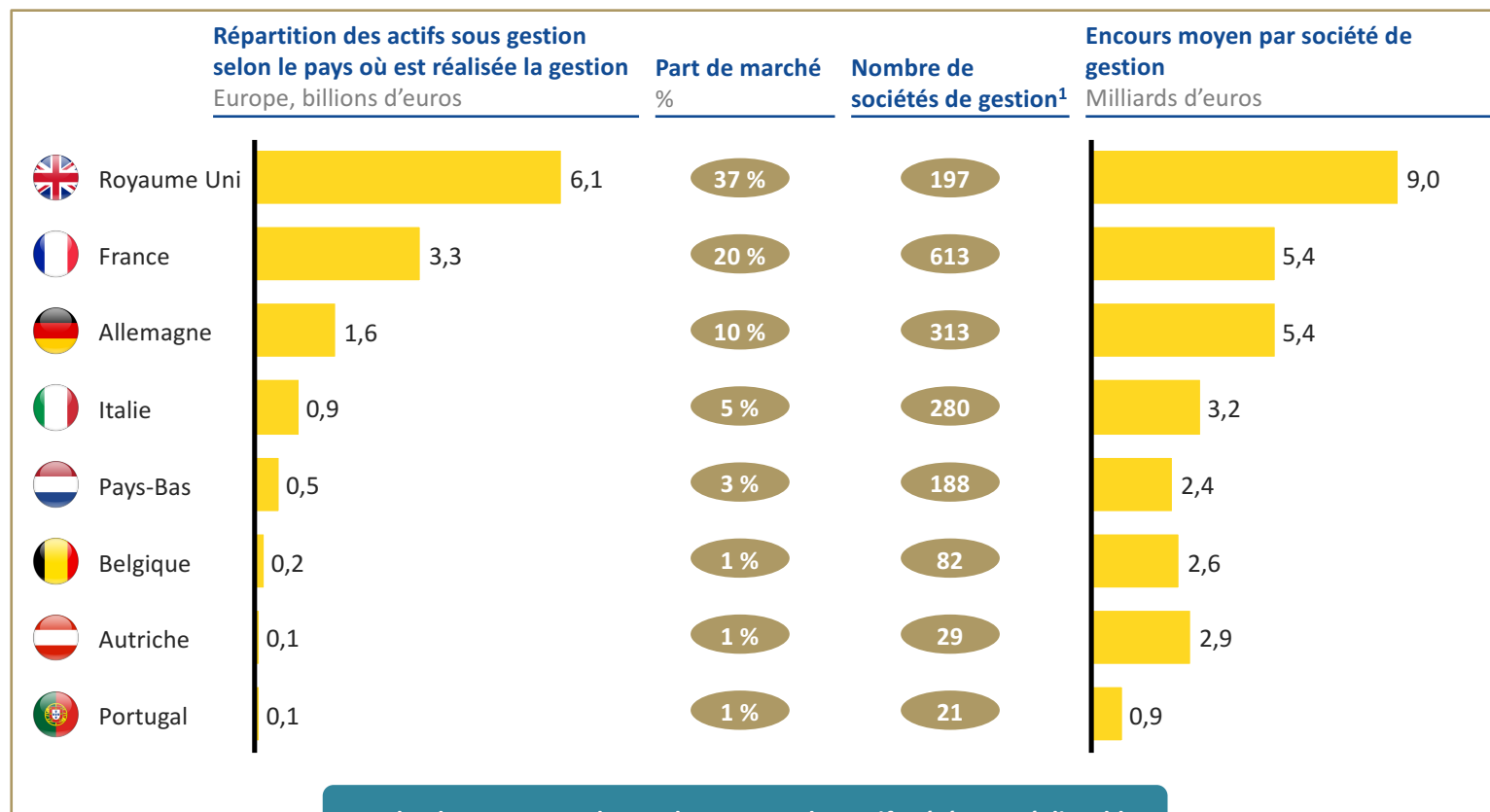
II.1

La France apparaît comme leader de la gestion d'actifs en Europe continentale, devant l'Allemagne

 @europlace

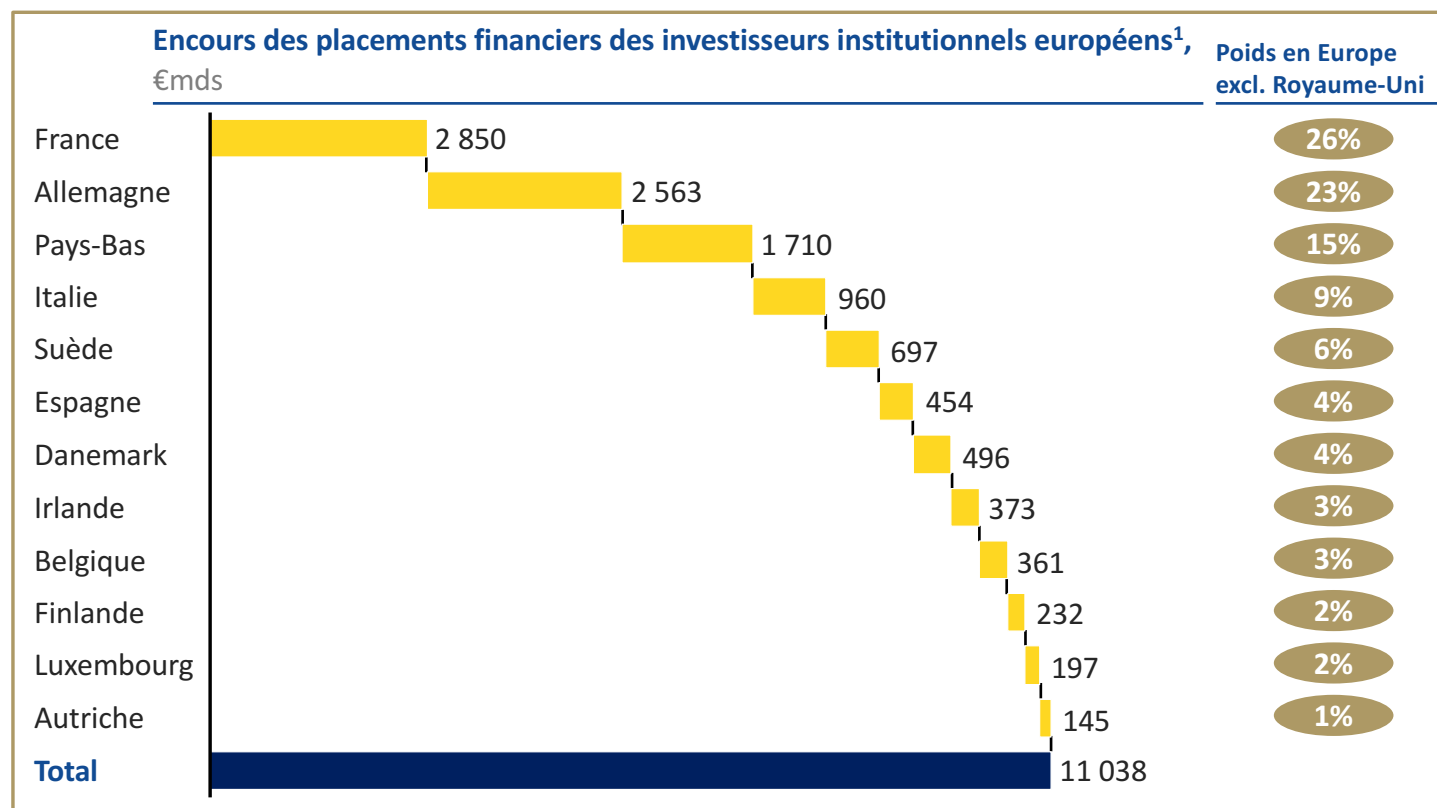
2013

VISION DES ENCOURS PAR LIEU DE GESTION



En Irlande et au Luxembourg, le montant des actifs gérés est négligeable

La France détient la seconde base de clients institutionnels en Europe



¹ Retrace les placements des investisseurs institutionnels européens, tels que définis dans la présente étude : le secteur de l'assurance, les fonds de pension, les institutions sans but lucratif (placements en titres seulement : actions cotées, obligations, OPCVM), les fonds de sécurité sociale (placements en titres seulement : actions cotées, obligations, OPCVM), les investisseurs de long terme publics ou parapublics.

SOURCE : Analyse AF2I (sur la base des comptes nationaux annuels, d'Eurostat et des publications des investisseurs de long terme)

1 Capacité à traiter de nombreux dossiers avec des délais courts

- L'AMF a traité en 2015 **environ 30 agréments pour des sociétés de gestion** avec des **délais de l'ordre de 3 à 4 mois**
- Pour les fonds qui sont du même type qu'un fonds déjà agréé, **une procédure « fast track » permet d'obtenir un agrément en 7 jours ouvrés**
- L'AMF a également agréé **environ 1 200 fonds avec des délais inférieurs à 17 jours** en moyenne

2 Des expertises variées pour une meilleure compréhension des acteurs

- **Les équipes de l'AMF disposent d'expertises variées** avec à la fois des ingénieurs et des juristes, ce qui permet de répondre au mieux aux problématiques des acteurs

3 Des procédures désintermédiées permettant d'optimiser les coûts

- Les procédures engagées avec l'AMF peuvent être entièrement **désintermédiées, sans nécessiter l'intervention d'avocats** (ce qui n'est par exemple pas le cas au Luxembourg) et peuvent donc être réalisées à **plus bas coût**

4 Des dossiers entièrement en langue anglaise

- Depuis peu, l'AMF permet aux acteurs **d'instruire leurs dossiers entièrement en anglais** (pièces justificatives comprises), ce qui permet **de faciliter les procédures et réduire les coûts administratifs** pour les acteurs étrangers

Groupe de travail présidé par Séverin CABANNES, DG Adjoint de la Société Générale et Président du « Collège BFI »

Objectif stratégique : Devenir la première place de l'UE pour les 5 activités : actions, dérivés actions, instruments de dette, finance structurée et *corporate lending*.

L'offre de la Place de Paris :

- Paris peut constituer la **Place financière de prédilection** dans l'UE :
 - La Place de Paris est un **centre reconnu pour 5 activités clés de BFI** (actions, instruments de dette, dérivés actions, finance structurée et *corporate lending*) dans lesquelles Paris a des avantages comparatifs essentiels ;
 - Paris a une **masse critique d'acteurs économiques majeurs** :
 - Concentration la plus large de sociétés multinationales leaders en Europe hors Royaume-Uni ;
 - De gros investisseurs localisés à Paris avec des profils solides, sophistiqués et internationaux (sociétés de gestion et d'assurance) ;
 - 4 BFI françaises opèrent dans le monde depuis la France.
- Paris bénéficie d'un **écosystème financier attractif** :
 - Des régulateurs efficaces et réactifs (Banque de France, AMF, ACPR) reconnus par les banques au plan international ;
 - Un accès large à un stock diversifié de talents (finance, ingénieurs, juristes, risque) ;
 - Des associations professionnelles représentant l'industrie financière bien organisées (banques, assurance, gestion d'actifs) assurant un dialogue constant et constructif.

5 banques françaises dans le Top 10 des banques européennes

Rang	Banque	Pays	Total d'actifs (mds d'€)
1	BNP Paribas	France	1.994
2	Deutsche Bank	Allemagne	1.629
3	Crédit Agricole	France	1.529
4	Banco Santander SA	Espagne	1.340
5	Société Générale	France	1.334
6	Groupe BPCE	France	1.166
7	Unicredit SpA	Italie	860
8	ING Groep NV	Pays-Bas	842
9	Banco Bilbao Vizcaya Argentina SA	Espagne	750
10	Crédit Mutuel Group	France	707*

Source: Bilan à fin 2015 * Bilan 2014

- ◆ 5 banques françaises représentant un total d'actifs de 6.300 milliards d'€.

Paris, centre bancaire leader de l'Union européenne

Paris



Source: Paris EUROPLACE, 2016

II.2 Le plus important marché actions de l'Union européenne

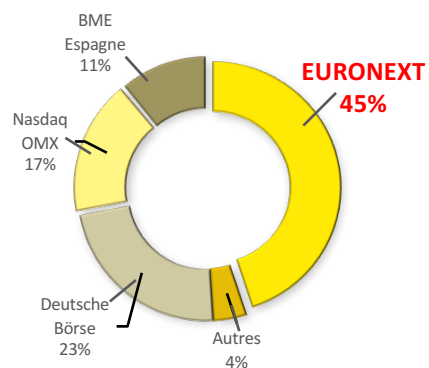
@europlace

MARCHES BOURSIERS EUROPEENS

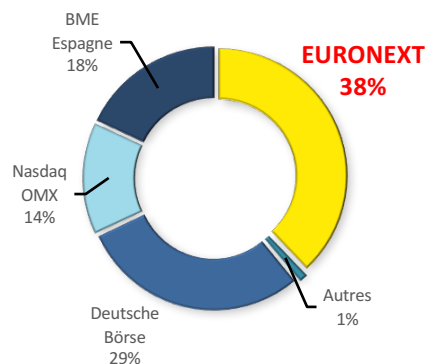
Capitalisation boursière de l'Union européenne

7.000 milliards d'euros de capitalisation boursière

Capitalisation



Volumes de Transactions



Source: WFSE, dec. 2015

Paris est la porte d'accès au plus important marché boursier de l'Union européenne en termes de capitalisation boursière, volumes de transactions et nombre de sociétés cotées



Source: Paris EUROPLACE, 2016

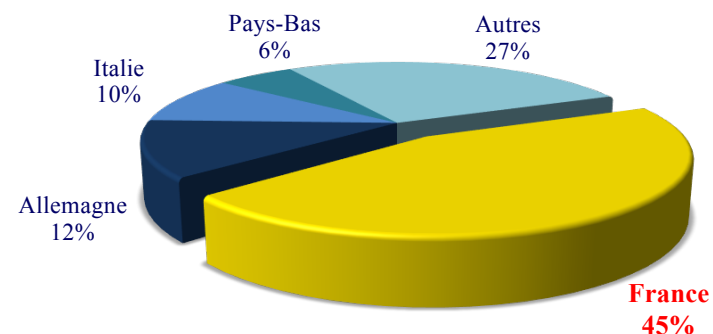
La France est en 3ème position mondiale pour les émissions d'obligations internationales

Pays	Encours (mds \$)
Etats-Unis	5 673
Japon	650
France	626
Royaume-Uni	560
Canada	437
Autres	1001
TOTAL	8 647

Source: BIS, 2T16

Paris, leader européen pour les obligations d'entreprise

(% de l'encours total)



Source: BIS, and AFME, 2T16

Paris leader de l'Union européenne pour les obligations d'entreprise

Paris

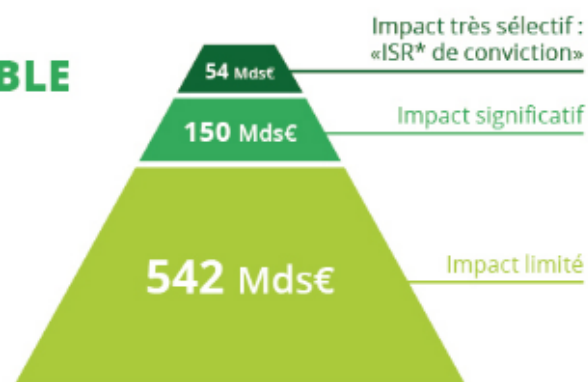


Source: Paris EUROPLACE, 2016

UNE PLACE QUI CONTRIBUE À L'ÉCONOMIE DURABLE

INVESTISSEMENT
RESPONSABLE

746
MILLIARDS €
en 2015



Impact des stratégies sur les portefeuilles

SOIT PLUS DE **20% DES ENCOURS DE LA GESTION FRANÇAISE**

* Investissement Socialement Responsable



LA FRANCE
2^{ème} ÉMETTEUR MONDIAL DE
GREEN BONDS
en 2015

Le gouvernement français a annoncé l'émission d'un green bond souverain en 2017

Groupe de travail présidé par Christophe BAVIERE, Directeur Général d'ID Invest

Objectif stratégique : Devenir la plateforme de l'UE en capital investissement, particulièrement pour les small/mid caps, l'objectif est d'atteindre 20 milliards d'euros d'investissements.

L'offre de la Place de Paris :

Paris présente 3 avantages majeurs pour le secteur du capital investissement :

- Paris est le **premier marché de capital investissement en Europe hors Royaume-Uni en terme de capitaux investis** (environ 11 milliards d'euros en 2015) et est plus de deux fois supérieur au marché allemand (environ 5 milliards d'euros en 2015) et également premier, devant le Royaume-Uni, en termes de nombre moyen de sociétés soutenues par an (1.670 en 2015 contre environ 1.100) ;
- Paris est **spécialisé dans les investissements small & mid caps** (78% des sociétés soutenues en 2015 étaient des TPE et PME), alors que l'industrie du capital investissement londonienne investit principalement dans des large caps ;
- La France offre un **écosystème prudentiel et fiscal favorable** au capital investissement :
 - Les plus-values ne sont pas soumises à l'impôt local (c'est la fiscalité du pays d'origine qui s'applique) ;
 - L'industrie du capital investissement bénéficie du *carried interest* ;
 - Des **types de véhicules appropriés** : sur les segments *retail* (FIP, FCIP, FCPR) et institutionnel, en particulier depuis la création des Sociétés de Libre Partenariat – SLP (*limited partnerships* à la française, avec 14 SLP agréées), donnant à Paris un avantage sur l'Allemagne et les pays scandinaves.
- **La France est proactive pour développer encore cette industrie :**
 - **Le professionnalisme des régulateurs** est un **atout fort** ;
 - Une volonté croissante de l'industrie de répondre à la demande locale de large caps de nombreuses grandes sociétés françaises non cotées.

Quels sont les avantages comparatifs de la France liés aux caractéristiques de la Place en capital investissement ?



ratio 2015 investissement sur nombre de sociétés investies (M€/société)



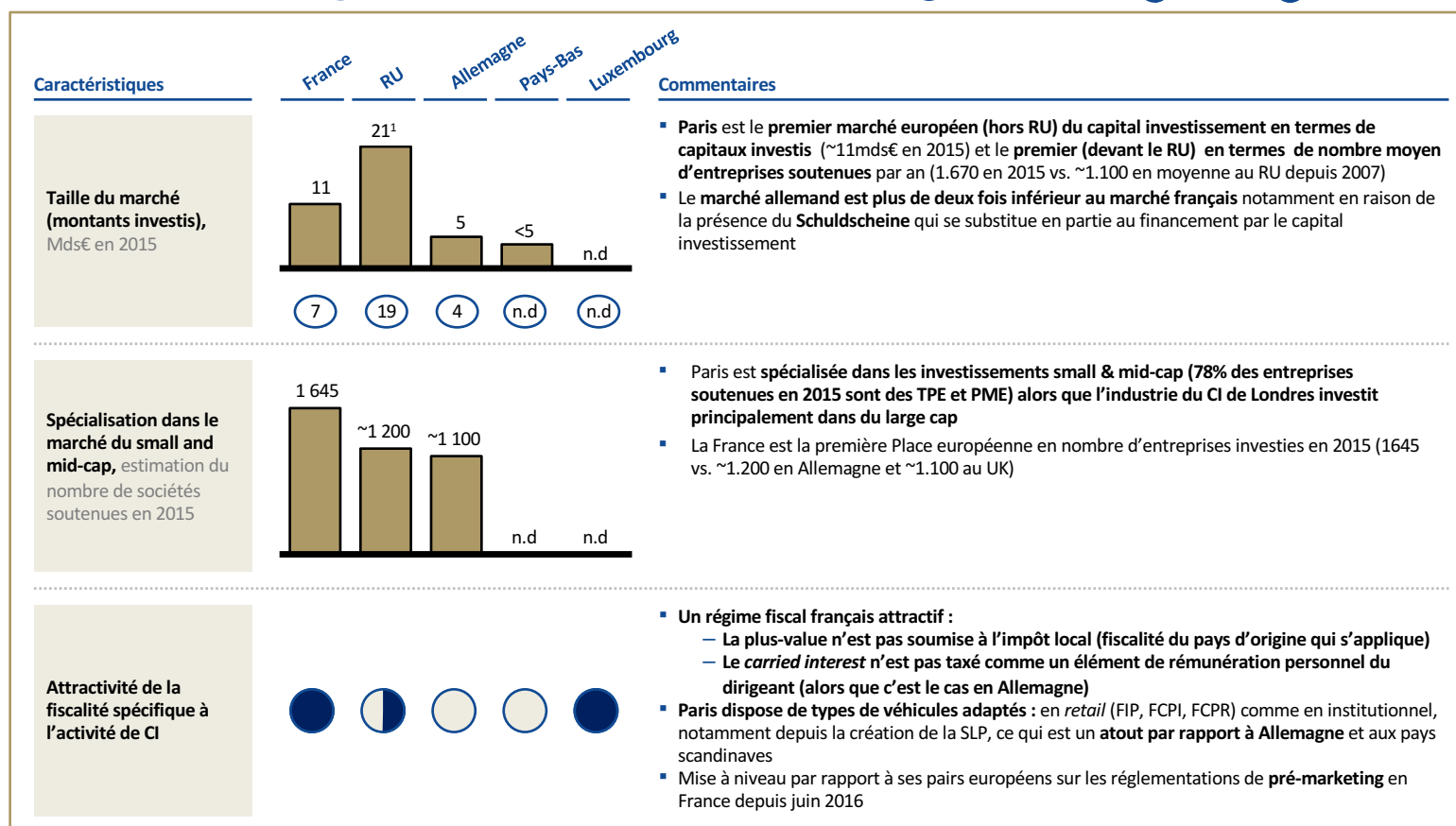
Peu compétitif



Compétitif



Très compétitif



1 Estimation faite à partir des 168 Mds€ d'investissement réalisés depuis 2007

SOURCE: Groupe de travail Capital Investissement

Groupe de travail présidé par Stanislas de BENTZMANN, Directeur Général de Devoteam

Objectif stratégique : La Place de Paris, qui connaît une phase de forte croissance, se place aujourd'hui à parité avec Berlin. Paris entend consolider sa position de première Place d'Europe en termes d'investissements dans les fintech.

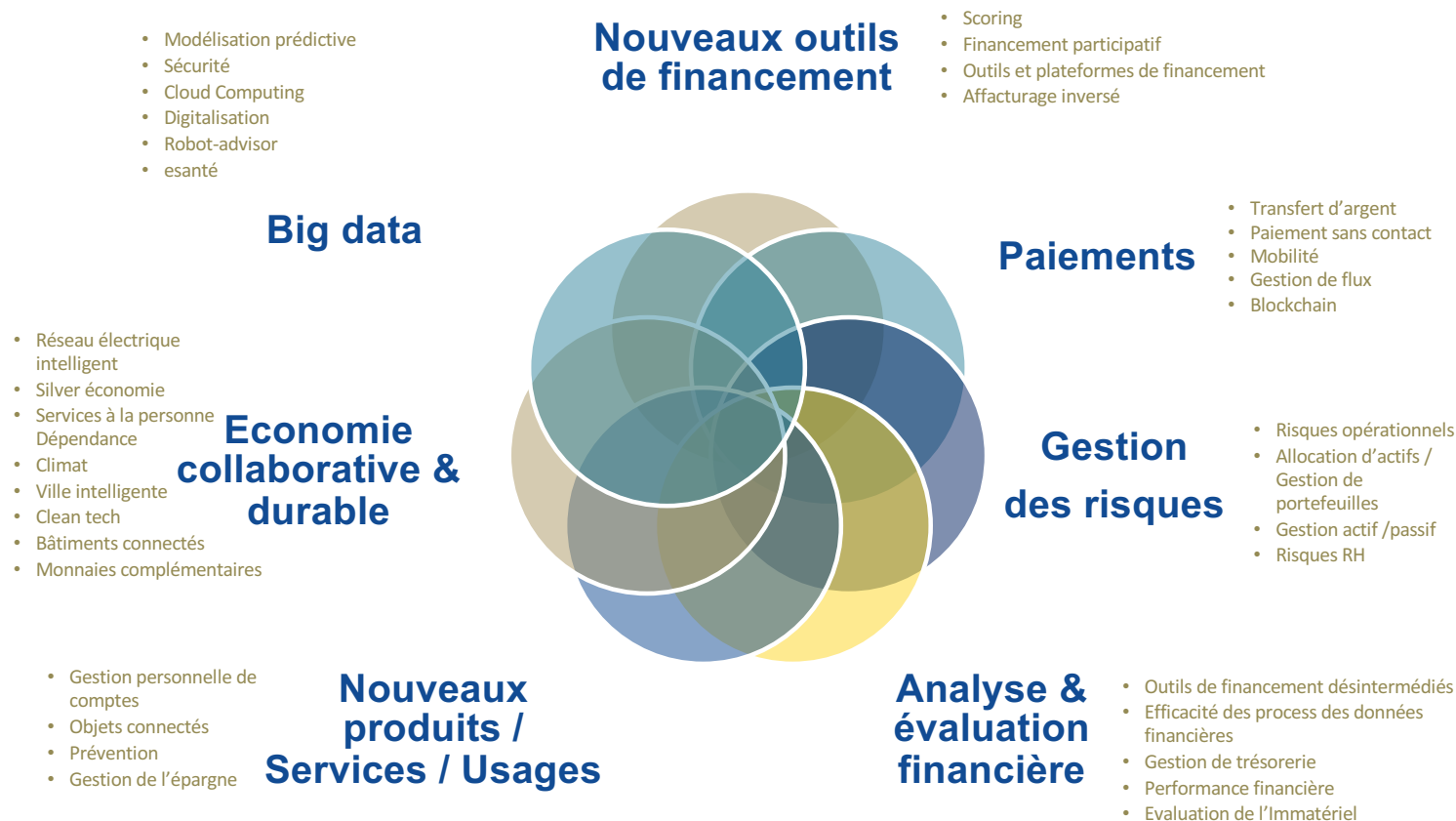
L'offre de la Place de Paris :

- L'écosystème parisien présente 4 grandes forces pour les fintech :
 - **Profondeur du marché** – un écosystème de services financiers de premier plan, 70 millions de consommateurs domestiques, avec 4 banques systémiques, plus de 600 sociétés de gestion, plusieurs clients de paiements internationaux, 4 sièges internationaux de sociétés d'assurance ;
 - **Passeport** – un cadre réglementaire d'avant-garde conforme à la réglementation européenne pour les fintech (*crowdlending* pionnier de la réglementation européenne) avec des régulateurs déterminés à soutenir les fintech (« 2 Week Ticket » introduit par l'équipe de l'AMF en charge des fintech) ;
 - **Accès aux capitaux et opérations de sortie** – 1.200 fintech en France, plus de 15 investisseurs de capital risque déjà actifs dans les fintech, de nombreux programmes et investissements fintech au sein des principales banques et sociétés d'assurance, et des investissements directs de la part de certaines banques (ex. Crédit Mutuel Arkea, Natixis) ;
 - **Accès aux talents** – des écoles d'ingénieurs reconnues de haut niveau, une école startup dédiée au codage (Ecole 42) et le plus grand incubateur du monde (la Halle Freyssinet).
- **La France accélère son développement dans l'industrie numérique** – nouveau plan de l'Etat français 2017-2020 de 10 milliards d'euros incluant 4 mds euros d'interventions en fonds propres, destinés en particulier au capital risque et au soutien d'initiatives innovantes (blockchain). **Les fintech basées en France se développent à l'international** (ex. Younited Credit, Lydia, Lendix).

II.4

1.200 fintech françaises, 1^{ère} place de l'Union européenne

@europlace

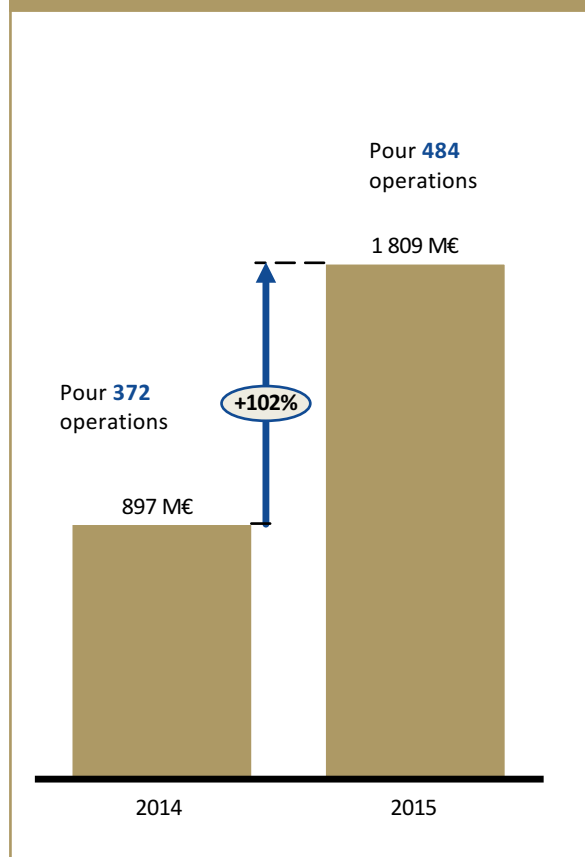


La France dispose d'un environnement particulièrement favorable à l'innovation

- **Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) : la France est le pays offrant le traitement fiscal le plus avantageux pour les entreprises (OCDE, 2013) :**
 - Le CIR permet de déduire fiscalement 30% de ses dépenses de R&D jusqu'à 100 M€, puis 5% au-delà de ce montant ;
 - Les dépenses sous-traitées à des organismes publics sont prises en compte à hauteur de 200%, ce qui revient à doubler le crédit d'impôt -à concurrence de 12 M€ ;
 - Pour 87% des entreprises étrangères interrogées, le CIR est un facteur d'implantation d'activités de R&D en France (TNS Sofres, La France vue de l'étranger, 2014).
- **Le Crédit d'Impôt Innovation** : il complète le CIR depuis 2013 en permettant aux entreprises innovantes de baisser de 20% le coût des dépenses liées à l'innovation dans la limite d'un plafond de 400.000 €.
- **Le statut de Jeune entreprise innovante (JEI)** : il prévoit des réductions d'impôts et de charges sociales pour les PME de moins de 8 ans qui engagent des dépenses de R&D représentant au moins 15% de leur charges.
- Parmi les principales réformes visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité de la France afin de saisir les opportunités d'innovation, il convient de citer :
 - le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : crédit d'impôt s'élevant à 6% du montant des rémunérations et n'excédant pas 2,5 fois SMIC ;
 - les programmes d'investissement d'avenir (PIA 1 et 2) ont pour objectif depuis 2010 d'accroître la compétitivité française en encourageant l'innovation. Doté de 47 milliards d'euros, ils ont déjà permis, entre autres, un soutien à la recherche et aux projets innovants, la création des instituts de recherche technologique (IRT), des instituts hospitalo-universitaires (IHU), des sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) et un soutien au projet de *cluster* technologique Paris-Saclay.
- **La banque publique d'investissement française (BPI)** offre aux entreprises, en particulier les PME et ETI, un service de financement de proximité, à l'aide d'une palette élargie d'instruments financiers et de conseils pour intervenir à tous les moments de leur développement. BPI est très présente dans l'investissement direct dans les startups, comme dans l'investissement indirect via 262 fonds partenaires.
- **71 Pôles de Compétitivité établis sur tout le territoire** dont 18 de classe mondiale. Destinés à soutenir l'innovation, les pôles favorisent le développement de projets collaboratifs de R&D particulièrement innovants. Ils constituent des écosystèmes particulièrement attractifs pour les entreprises étrangères. 91% des investisseurs étrangers considèrent les pôles comme des facteurs d'implantation d'activité R&D en France. Plus de 800 entreprises étrangères en France sont membres de ces pôles.

Les investissements en fintech ont connu une forte croissance entre 2014 et 2015 (+102%), menés par le top 10 des fonds de VC français

Croissance de l'investissement VC en France, M€



SOURCE: PME Finance

Top 10 des fonds de VC français soutenant des fintech

Fond de VC Exemple de Fintech soutenues

Kima venture	PAYMIUM, TransferWise, EQUITYZEN, FINAL, BlueVine, ziptask, Curve
Xange private equity	KissKiss Bank Bank, currency cloud, fid'or BANK, Lydia, SMARTANGELS, itll, harvest, SIDETRADE
Newfund	PAYMIUM, FINAHO, iBillionaire, TRADEIT, SABR.IO, Limonetik, Joxko
Partech ventures	NICKEL, kantox, tendix, NOVICAP, auxmoney
Truffle capital	credit.fr, PAYTOP, Smile&Pay, WI
IDInvest partners	kantox, leetchi.com, SMARTANGELS
360 capital partners	unilend, Selftrade, leetchi.com
Iris capital	kyriba, lyfitec
Elaia partners	WARE, SMARTANGELS
Alven capital	stripe

Groupe de travail présidé par Denis BEAU, Directeur Général de la Banque de France

Objectif stratégique : Consolider notre position de Place de référence de compensation en euros.

L'offre de la Place de Paris :

Compensation en euros

- La chambre de compensation (CCP) française est très diversifiée et offre des services de compensation sur plusieurs segments:
 - **Cash equity et equity/listed index derivatives** : la CCP compense tous les flux Euronext.
 - **Commodity derivatives** : la CCP offre la compensation (avec livraison physique) des dérivés sur matières premières échangés sur Euronext (maïs, colza, blé, etc.) ;
 - **Fixed income**: la CCP offre des services de compensation du *cash* et des *repo* sur la dette française, italienne et espagnole, en complément d'une offre *tri-party repo*, €GC Plus. En termes de volume, la CCP française représente presque 30% des *repos* compensés en Europe ;
 - **OTC derivatives**: avec CDS Clear créé en 2014, LCH SA est la seule CCP à offrir la compensation de CDS en Europe continentale. La CCP développe progressivement sa part de marché sur l'acteur leader, ICE Clear Europe (25% de part de marché pour LCH SA).
- L'ensemble des applicatifs de LCH SA est compétitif, avec certaines nuances concernant le type d'actif :
 - A la pointe pour les CDS ;
 - Robuste et dynamique pour les *Repo* et *Tri-Party Repo* ;
 - Une technologie robuste et récente pour les *Equities* et les *Listed Derivatives Changes* pour les risques et le netting.

Trading /
opérateurs
de marché

- Euronext est la 1^{re} plateforme de trading actions de la zone euro (14% de part de marché en Europe en 2015). De plus, les opérations d'Euronext, basées sur un modèle fédéral, ne sont pas limitées à Paris mais élargies à plusieurs autres marchés européens, offrant aux sociétés un choix de points d'entrées pour les introductions en bourse.
- **Euronext offre une gamme diversifiée de produits dérivés, incluant *equity, index and commodity options/futures* (incl. blé, maïs et colza).**
- La plateforme Euronext est plus active dans le listing que Deutsche Börse, en termes de nombre de sociétés cotées : 600 sur Deutsche Börse contre 1.300 sur Euronext, mais aussi en termes de flux : le marché primaire est beaucoup plus actif sur Euronext que sur Deutsche Börse : Euronext a enregistré 152 entrées en bourse depuis 2011 contre seulement 54 pour Deutsche Börse.
- **La liquidité des sociétés blue-chip sur Euronext est beaucoup plus élevée que sur DB ou LSE.**

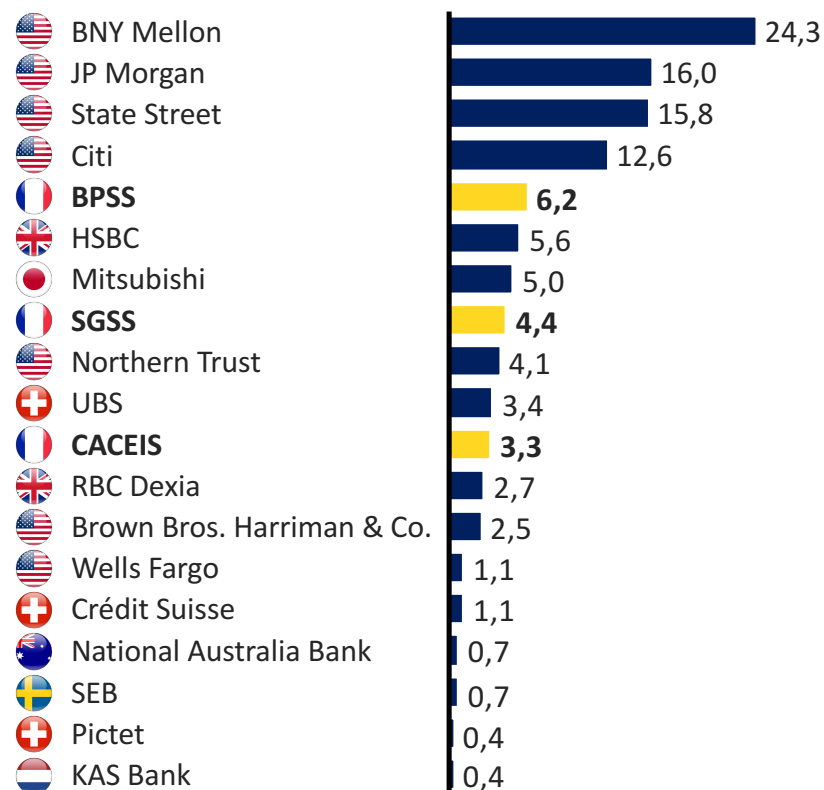
Règlement-
livraison

- **Paris est une Place multi-actifs diversifiée et riche, et dispose avec Euroclear France du principal dépositaire central de titres (CSD) domestique d'Europe continentale** (4% du total des instructions de livraison et 11% des titres détenus en Europe en 2015). De plus, Euroclear France appartient au groupe Euroclear qui, à travers sa présence dans plusieurs pays et la diversité de ses activités (Euroclear Bank, FR, BE, NL, Euroclear Finland, Euroclear Sweden...), dispose d'un levier important sur le marché européen. Le groupe Euroclear offre des services de règlement-livraison sur une large gamme d'actifs, plaçant Euroclear France en position de capitaliser sur les efforts du groupe pour optimiser la gestion du *collateral*.
- **Euroclear France a été choisi au sein du groupe Euroclear comme tête de pont pour l'accès à la plateforme de règlement-livraison T2S**, en monnaie banque centrale : les institutions financières qui souhaitent utiliser T2S doivent passer par Euroclear France, leur donnant ainsi accès aux titres détenus par d'autres CSD qui sont membres de T2S, incluant en particulier le CSD italien Monte Titoli et le CSD allemande Clearstream Frankfurt.
- **Paris dispose par ailleurs de grands acteurs sur le marché de la conservation et de l'administration de fonds et services post-marché.** En particulier, 3 acteurs français : BPSS, SGSS et CACEIS figurent parmi les leaders mondiaux et contrôlent environ un tiers du marché européen.

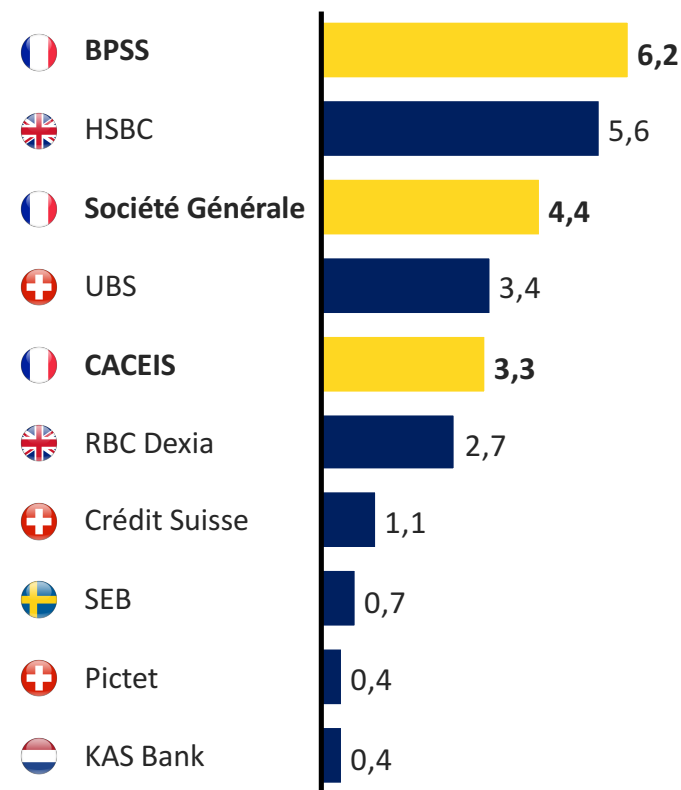
Trois dépositaires français dans le top 20 mondial et dans le top 5 européen

Actifs en conservation, 2010, milliards d'euros

Classement mondial (top 20)



Classement européen (top 10)



III. Un écosystème très attractif (1/3)

Groupe de travail présidé par Arnaud de BRESSON, Délégué Général de Paris EUROPLACE

Objectif stratégique : Consolider notre position de leader pour attirer des activités financières.

1. Le poids de la fiscalité française est similaire à celui de nos concurrents européens

- En France, les taux d'imposition sur les sociétés, nominal et implicite, sont similaires à ceux de ses concurrents d'Europe Continentale, notamment l'Allemagne.
 - 33% contre 30-32% pour le taux nominal d'impôt sur les sociétés - baisse annoncée à 28% d'ici 2020;
 - 26% contre 27% pour le taux implicite d'impôt sur les sociétés (pour les grandes sociétés).
- Pour les hauts revenus, la France affiche un taux d'imposition effectif parmi les plus bas en comparaison avec celui de ses concurrents de l'UE et ce dernier est, en outre, considérablement réduit grâce au régime d'impatriation.
 - Pour un individu ayant un revenu annuel de 300.000 euros, le taux effectif d'impôt sur le revenu en France est de 24% sous le régime d'impatriation (38% hors de ce régime) contre 38% en Allemagne et au Royaume-Uni, 44% en Irlande et 46% aux Pays-Bas.
 - Pour un employé recevant un salaire annuel brut 100.000 euros et bénéficiant du régime d'impatriation, le coût du travail en France est similaire à celui de l'Allemagne et des Pays-Bas.
 - Le ratio impôt total sur coût total pour l'employeur est de 55%, en France, dans le cadre du régime d'impatriation, contre 52% en Allemagne et 50% aux Pays Bas.
- De plus, le système fiscal français prend en compte la situation familiale pour abaisser encore plus le taux d'imposition (quotient familial).

2. Le droit du travail français est plus favorable que perçu

- La Place de Paris souffre encore d'un handicap dans ce domaine et plusieurs réformes récentes ont permis d'engager une dynamique pour relancer la compétitivité de la Place de Paris. Plusieurs réformes ont déjà permis de rendre le droit du travail plus flexible et plus prévisible :
 - 4 réformes depuis 2008 ont modernisé le dialogue employeur-employé.
 - Les procédures de licenciement ont été assouplies.
- Des travaux se poursuivent au niveau de la Place.

III. Un écosystème très attractif (2/3)

3. Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE

- La France dispose d'un **vaste pool de talents** dans le secteur financier, ainsi qu'une **infrastructure solide de formation** en finance.
- Paris dispose d'un **très large vivier de professions juridiques, comptables et de conseil** de très haut niveau international.
- Paris dispose d'un système de régulation considéré comme très compétitif au plan mondial et d'une très bonne qualité de **dialogue entre régulateurs et acteurs** ; de nouvelles **procédures d'agrément accélérées** ont été mises en place par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) et l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dans le contexte du Brexit.
- Paris offre aussi une **large capacité en termes d'espace de bureaux**, à des **coûts comparables** à ceux des autres centres financiers de l'UE :
 - Entre 400 et 800 euros par m2 à Paris contre 1.500-1.800 euros par m2 à Londres, 410-620 à Dublin, 380-540 euros à Luxembourg et 130-440 euros à Francfort ;
 - 1.950.000 m2 disponibles à Paris contre 470.000 m2 à Francfort.
- La France occupe la première position en Europe en matière d'**administration numérique** et Paris offrira un **accès internet 100% fibre optique** d'ici 2020.

4. Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE

- La France dispose d'un **système d'éducation** apprécié par les expatriés et l'action est engagée pour développer des **écoles internationales**.
- Paris est le **centre financier de l'UE le plus proche de Londres** et **bien connecté** avec le reste de l'Europe :
 - Seulement 2h15 de Londres en Eurostar (contre 6 heures en train et 3h15 en avion pour un trajet Francfort-Londres).
- La France dispose d'un **système de santé de grande qualité** et apprécié par les expatriés.
- Paris offre des **équipements culturels** de premier ordre.
- Paris est une **ville très internationalisée**, avec la présence de nombreux cadres étrangers.

III. Un écosystème très attractif (3/3)

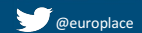


5. Paris EUROPLACE mène un lobbying intense pour obtenir la mise en œuvre des mesures nécessaires à améliorer l'attractivité de la Place financière :

- Comité 2020 co-présidé par Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances, et Gérard Mestrallet, Président de Paris Europlace. Parmi les réformes récentes :
 - Mise en place d'une **charte d'engagement des pouvoirs publics** à renoncer à toute mesure de rétroactivité fiscale ;
 - Réformes en faveur de **l'épargne longue**, notamment l'épargne salariale.
- Annonces du Premier Ministre aux Rencontres Financières Internationales de Paris EUROPLACE du 6 juillet 2016 :
 - Baisse de **l'impôt sur les sociétés** à 28% au plus tard à horizon 2020 ;
 - Amélioration du **régime des cadres impatriés** : allongement de 5 à 8 ans et suppression de la taxe des salaires sur la prime d'impatriation ;
 - Augmentation du nombre d'**écoles internationales** à Paris ;
 - Mise en place d'un **guichet unique d'accueil** « Choose Paris Region » pour accueillir les entreprises internationales qui souhaitent développer leur implantation à Paris.

Paris EUROPLACE poursuit son effort pour obtenir la mise en place de nouvelles réformes visant à améliorer l'attractivité de la Place financière, notamment sur la fiscalité et le droit du travail.

III. L'écosystème français - Analyse détaillée



1 Le poids de la fiscalité française est aujourd'hui similaire à celui de ses concurrents européens

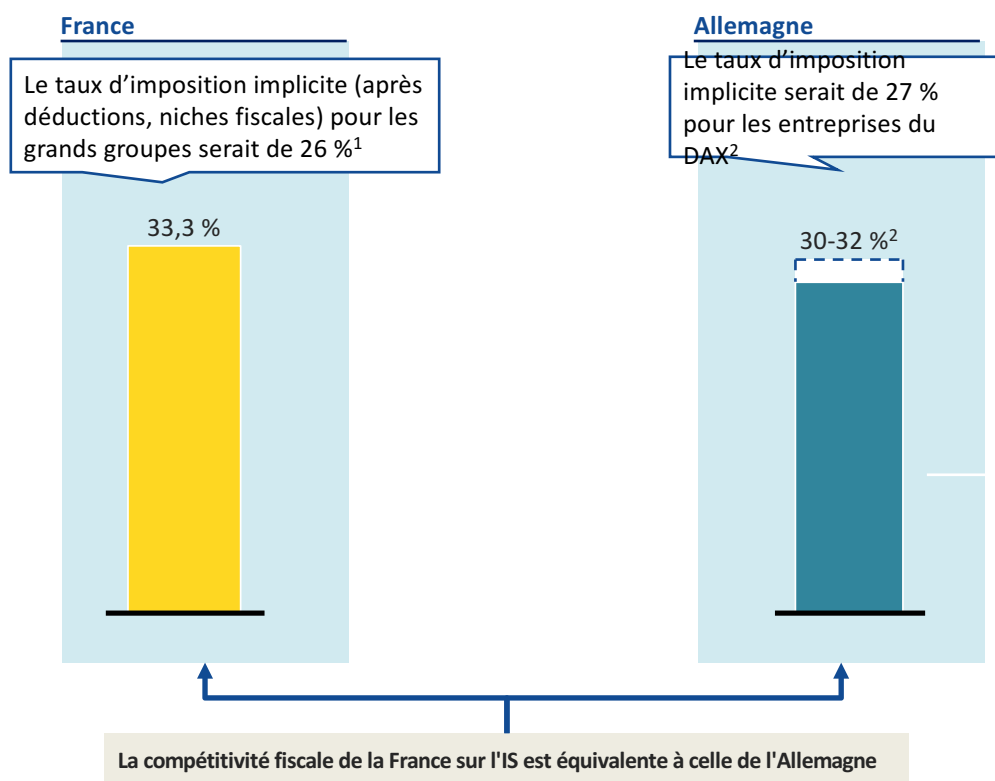
2 Le droit du travail français est plus favorable que perçu

3 Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE

4 Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE

III.1 En France, le taux implicite d'impôt sur les sociétés est proche de la moyenne européenne

Taux d'imposition annoncé sur les sociétés

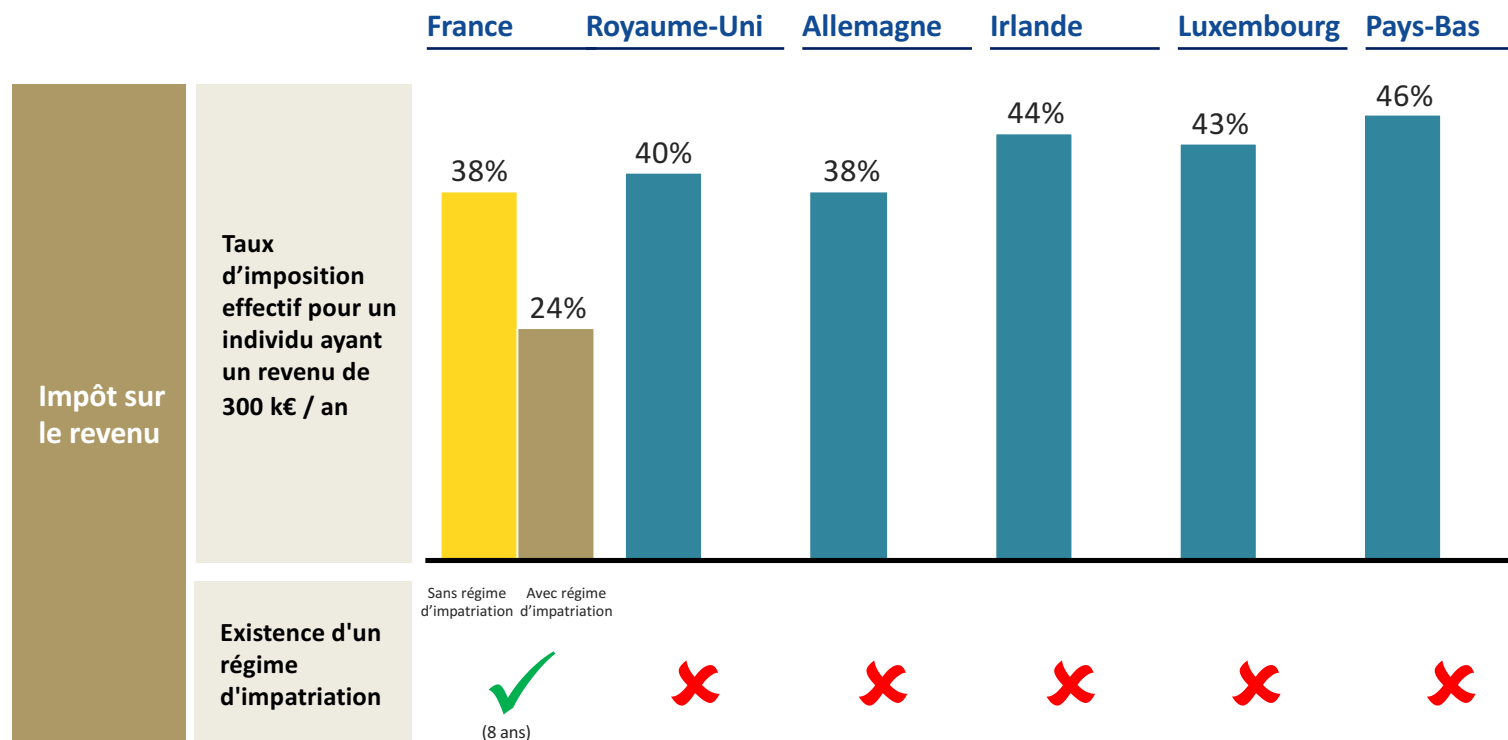


1 Source : Etude de la Direction Générale du Trésor de Juillet 2014

2 Source : Article du Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ) publié en 2015 (Journal Général de Francfort)

SOURCE: DG Trésor, FAZ, PWC, Site officiel du gouvernement Français

Pour les hauts salaires, la France a le taux d'impôt sur le revenu le plus faible comparé à celui de ses concurrents directs



1 L'impôt sur le patrimoine désigne les impôts périodiques et non périodiques sur l'utilisation, la propriété ou la mutation des biens. Sont comptabilisés ici les impôts sur la propriété immobilière et sur l'actif net, les impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations, et les impôts sur les transactions mobilières et immobilières

SOURCE: OECD, PWC Worldwide Tax Summaries, Agefi.fr

III.1

Pour les hauts salaires, le coût du travail en France est similaire à celui de l'Allemagne et des Pays-Bas

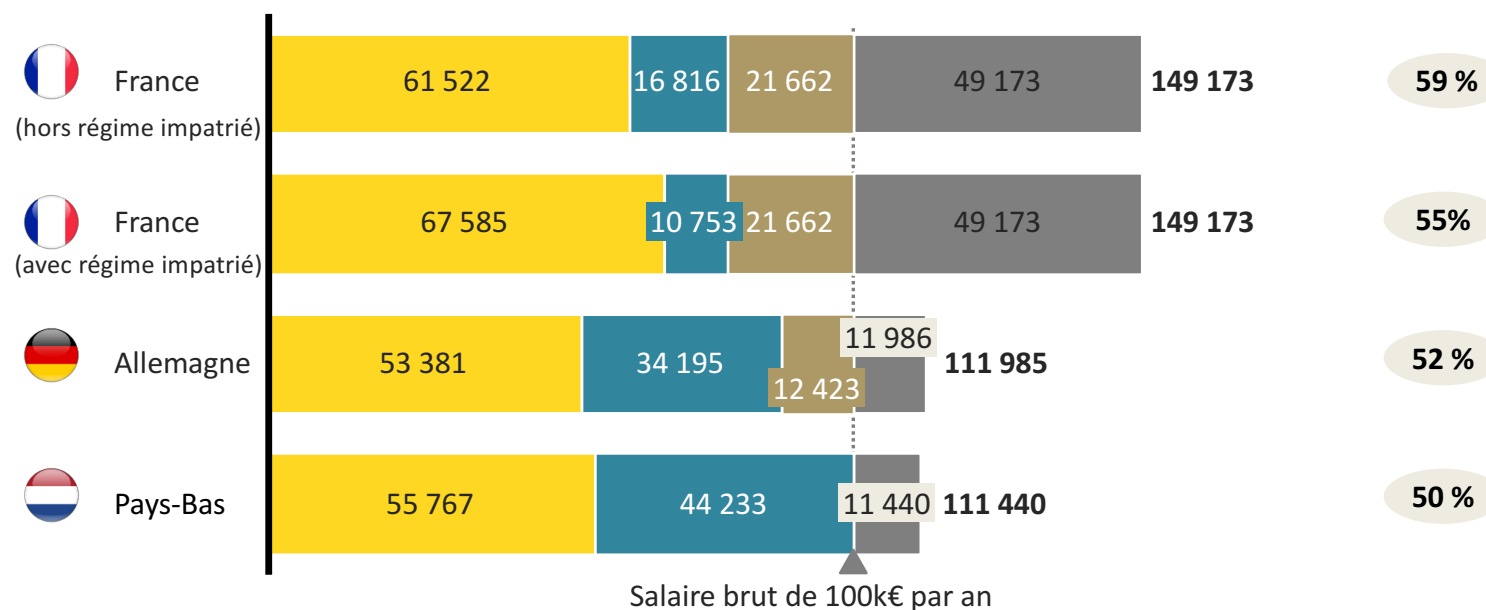


Pour un employé ayant un salaire annuel brut de 100 k€¹

- Contributions sociales employeur
- Contributions sociales employé
- Impôt
- Salaire net pour l'employé

Décomposition du coût total pour l'employeur d'un salarié payé 100k€ brut par an

Prélèvements totaux/ coût total



1 Hypothèse : célibataire sans enfant

SOURCE : McKinsey, INSEE, Eurostat, Agefi.fr

III. L'écosystème français - Analyse détaillée



- 1 Le poids de la fiscalité française est aujourd'hui similaire à celui de ses concurrents européens
- 2 Le droit du travail français est plus favorable aux affaires que perçu
- 3 Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE
- 4 Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE

Un certain nombre de réformes françaises ont déjà permis de rendre le droit du travail plus flexible et plus prévisible

De nombreuses réformes du droit du travail ont été réalisées depuis 2008

2008
Loi de représentativité

- **Diminution des seuils de représentativité** pour les organisations syndicales au sein des entreprises et des branches, permettant un **meilleur dialogue entre l'entreprise et ses salariés**
- **Diminution du pourcentage de suffrages nécessaires** pour que des organisations syndicales passent un accord avec l'entreprise, **permettant ainsi de limiter certains blocages**

2013
Loi sur la sécurisation du travail

- En cas de dégradation de la conjoncture économique, **aménagement temporaire du temps de travail et du salaire** possibles pour une durée de deux ans

2015
Loi Rebsamen

- **Modernisation du dialogue social** : mise en place du compte personnel d'activité, regroupement des négociations obligatoires et de l'information consultation...

2015
Loi Macron

- **Réforme de la procédure** devant le **Conseil des Prud'hommes**
- **Simplification des procédures** permettant de fixer le périmètre d'application des critères d'ordre des licenciements **dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi**

2016
Loi El Khomri

- **Clarifie les règles applicables en cas de licenciement collectif** et précise notamment les motifs permettant de réaliser un tel plan
- **Renforce le poids des accords d'entreprise**

SOURCE : Publication du gouvernement français, entretiens experts

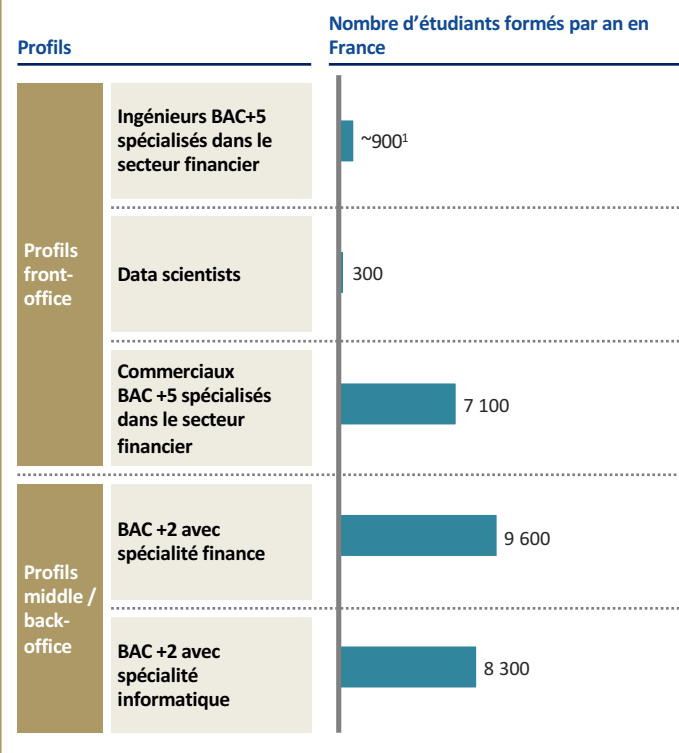
III. L'écosystème français - Analyse détaillée



- 1 Le poids de la fiscalité française est aujourd'hui similaire à celui de ses concurrents européens
- 2 Le droit du travail français est plus favorable aux affaires qu'il n'est perçu
- 3 Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE**
- 4 Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE

La France dispose d'un vaste pool de talents dans le secteur financier

Les écoles et universités françaises ont la capacité d'alimenter une vaste industrie financière...



... qui dispose déjà d'un important pool de talents

Total des effectifs de l'industrie bancaire

(hors métiers spécifiques à la banque de détail et à la banque privée³)

108.000



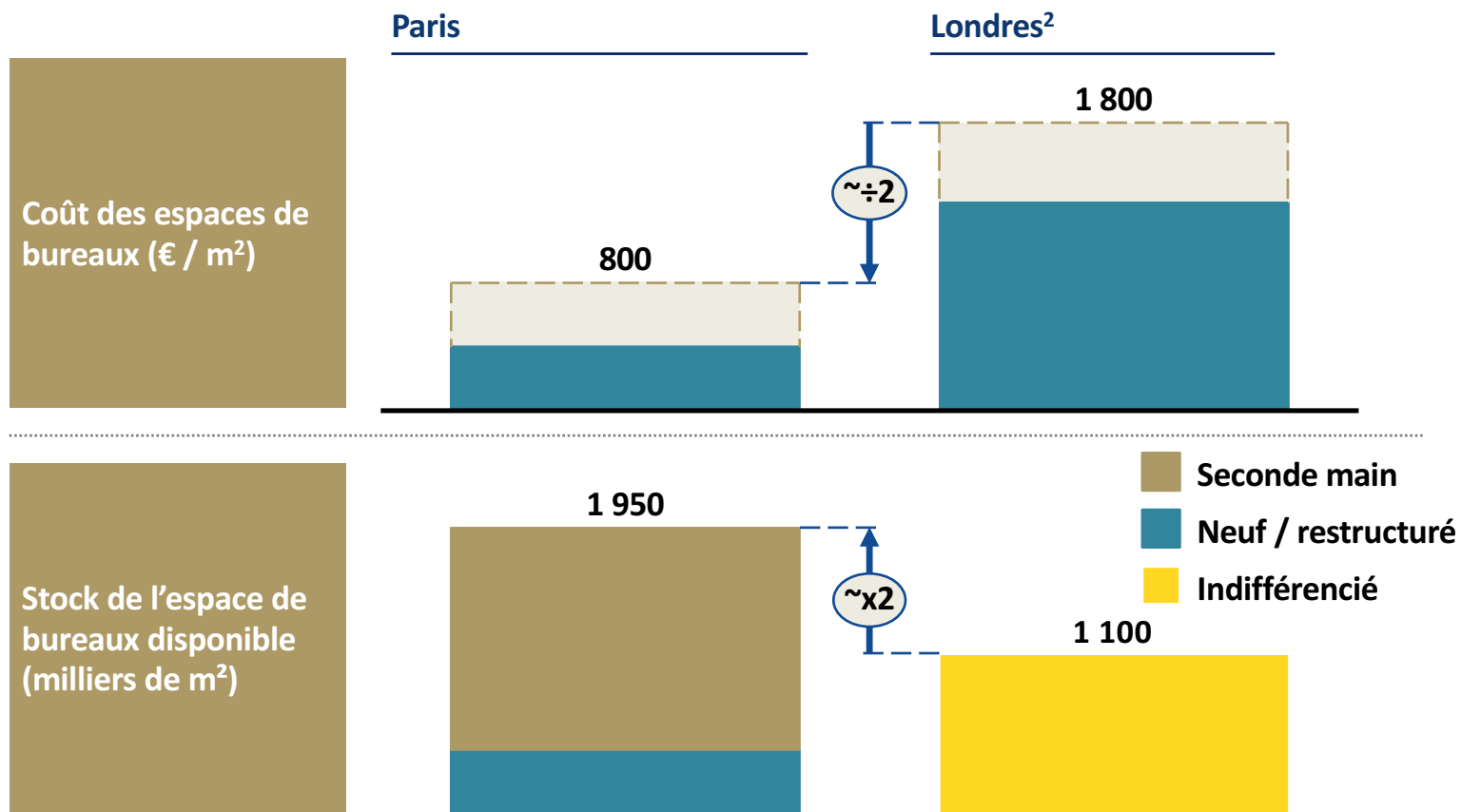
1 Estimations. 2 700 ingénieurs ont été recrutés dans le secteur de la finance en France en 2015 et 85 000 tous secteurs confondus. Sur les 85 000 recrutements, 30 % étaient des premiers postes. On suppose ici que ce même ratio s'applique et que 900 (c.-à-d., 30 % de 2 700) ingénieurs formés en 2015 ont pris un poste dans la finance

2 Au sein des établissements membres de la FBF

3 Peut inclure des postes spécifiques à la banque de détail / banque privée non isolables

SOURCE : Enquête nationale sur les ingénieurs, IESF, 2016 ; MENER-DGESIP-DGRI SIES ; FBF

Les bureaux parisiens sont en moyenne deux fois moins chers qu'à Londres et dotés d'une capacité d'accueil deux fois supérieure



III. L'écosystème français - Analyse détaillée



- 1 Le poids de la fiscalité française est aujourd'hui similaire à celui de ses concurrents européens
- 2 Le droit du travail français est plus favorable aux affaires que perçu
- 3 Paris offre le meilleur écosystème professionnel pour le secteur financier dans l'UE
- 4 Paris offre également le meilleur environnement pour les expatriés dans l'UE**

Oltre un nombre important d'écoles internationales, la France dispose d'un système d'éducation subventionné apprécié par les expatriés



1. 6 280 £. Chiffres de 2014 (taux de change du 31/12/14 utilisé : 1 GBP = 1,2873 EUR)

2. 12 000 £ (taux de change du 06/10/16 : 1 GBP = 1,134 EUR)

SOURCE: International School Search.com, étude « Quality of Life in European Cities » de l'Union européenne, Insee, OCDE, site du gouvernement britannique, statistiques publiques du Luxembourg, sites internet d'universités, PVDA (parti politique hollandais), studylondon.com, HSBC Expat Explorer Survey 2016, Oireachtas Library & Research Services, Site web du gouvernement du Luxembourg

Paris est le centre financier de l'UE le plus proche de Londres et bien connecté avec le reste de l'Europe



¹ Londres Heathrow ² Paris Roissy CDG

³ Incluant les trajets/attentes vers/depuis les aéroports et une heure de transit à l'aéroport avant le départ

SOURCE: Etude « Quality of Life in European Cities » de l'Union Européenne, TomTom Traffic Index, Etude de l'Union Européenne sur l'accessibilité des aéroports européens, base de données Diio Mi